



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

A 85

Question orale n° 12

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme quelles instructions il entend donner pour faire avancer la réalisation de l'autoroute A 85 entre Vierzon et Tours : sur le tronçon Ouest entre Romorantin - Selles-sur-Cher et Tours, la définition du fuseau de 300 mètres est retardée depuis plus d'un an par rapport au calendrier officiellement annoncé par le précédent ministre. Ce retard bloque toutes les opérations de ventes de terrains ou de maisons et les opérations agricoles lourdes (reencapement...). Il est urgent de reprendre la concertation sur les problèmes restant en suspens et notamment sur le franchissement du Cher dans la commune de Mareuil, puis de prendre la décision définissant le fuseau de 300 mètres et la décision fixant le calendrier définitif de réalisation de l'A 85 ; pour le tronçon Est entre Selles-sur-Cher - Romorantin et Theillay (jonction avec l'autoroute A 71 Paris - Clermont-Ferrand), il n'y a pas de problème foncier. Chacun reconnaît l'urgence de réaliser de manière anticipée la liaison avec l'agglomération romorantinaise et l'autoroute A 71 pour permettre le développement économique de la capitale de la Sologne, où est installé notamment le premier employeur de la région Centre, l'entreprise Matra automobiles, avec 2 900 salariés. Cette liaison permettrait aussi de détourner une large partie du trafic de poids lourds et autres véhicules qui asphyxient littéralement les communes riveraines de la RN 76, entre Villefranche-sur-Cher et Vierzon. Enfin, cette liaison Romorantin - Theillay est le complément indispensable de l'axe nouvellement recalibré entre Romorantin, Blois, Vendôme et Le Mans, qui a vu croître substantiellement son trafic ces dernières années. La réalisation anticipée du tronçon Selles-sur-Cher - Romorantin - Theillay est une décision d'aménagement du territoire que l'État se doit de prendre très rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Martin-Lalande Patrice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 12

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1993, page 126

Réponse publiée le : 24 avril 1993, page 137

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1993